

VILLE D'EYBENS
DOCUMENT
D'INFORMATION
COMMUNAL SUR LES
**RISQUES
MAJEURS**



LES BONS RÉFLEXES

Ce document recense tous les risques potentiels présents sur la commune, qu'ils soient naturels ou technologiques. Il décrit chaque risque et les consignes à suivre pour se mettre en sécurité.

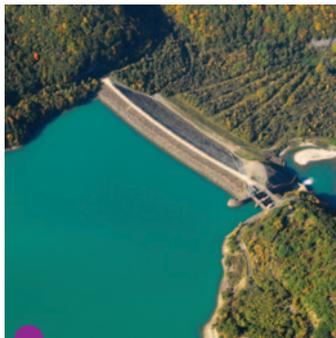
**DOCUMENT À CONSERVER
DANS UN ENDROIT
FACILEMENT ACCESSIBLE**

INTRODUCTION

UN RISQUE MAJEUR, C'EST QUOI ?

Le risque majeur est un événement qui survient peu, voire rarement, mais dont les conséquences sur les biens et les personnes peuvent être importantes.

Avoir une culture du risque permet à tout un chacun de disposer des connaissances nécessaires et des réflexes adaptés à chaque type de risque afin de pouvoir se mettre en sécurité soi-même, sa famille, ses proches et éventuellement ses biens.



Credit photo : irma

Le barrage de Notre-Dame de Commiers fait partie des 5 barrages qui concernent Eybens.

SOMMAIRE

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES • P. 4-8



Les barrages



Le transport de matière dangereuse



Le risque industriel

LES RISQUES NATURELS • P. 10-18



Phénomènes météorologiques



Canicule



Incendie



Séisme



Inondations et crues torrentielles



Gravitaire



Nicolas Richard,
maire d'Eybens

ÉDITO

Si les paysages environnant Eybens, façonnés par nos montagnes, nos cours d'eau et nos lacs de barrage évoquent plus facilement un sentiment de quiétude que de la méfiance, nous ne devons pas oublier que notre territoire est soumis à des risques naturels mais aussi technologiques.

Ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a été conçu pour vous, afin de vous informer sur les événements imprévisibles auxquels nous pourrions être confrontés, car la prévention commence toujours par une bonne information.

En le parcourant, vous trouverez des informations précieuses sur les mesures de prévention, les consignes de sécurité et les réflexes à adopter. Je vous encourage vivement à le consulter attentivement, à le partager avec vos proches et à le conserver précieusement.

Il est complété par un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) à l'usage spécifique des services municipaux, pour leur permettre de recenser et d'organiser tous les moyens nécessaires à la mise en sécurité des Eybinois (évacuation, hébergement d'urgence, gestion de crise, ...), d'assurer la continuité du service public et le retour à la normale en fin de crise.

Si l'on ne peut prévoir l'imprévisible, au moins doit-on s'y préparer. C'est bien l'objectif de ce dispositif.

“Si l'on ne peut prévoir l'imprévisible, au moins doit-on s'y préparer”

Réalisation : service communication
de la Ville d'Eybens • Juillet 2023
Crédit photos couverture
Barrage de Monteynard : Irma
Arkema Jarrie : Hervé Vincent

RESTEZ INFORMÉS !



ville.eybens.officiel



eybens.fr



villedeybens



RISQUES TECNO- LOGIQUES



Le barrage de Monteynard

est l'un des plus importants barrages hydroélectriques français et peut retenir jusqu'à 275 millions de m³ d'eau.

LES BARRAGES

Plusieurs barrages ont été construits en montagne pour permettre la production d'électricité. Des études ont été réalisées pour connaître à quelle vitesse l'eau pourrait arriver jusqu'en plaine en cas de rupture du barrage. La ville d'Eybens peut être potentiellement concernée par la rupture de 5 barrages qui sont :

BARRAGE	DÉLAI D'ARRIVÉE	HAUTEUR D'EAU
Le Sautet	2h17	7 mètres
Chambon	3h23	4 mètres
Le Monteynard	37 min	12 mètres
N ^{tr} e Dame de Commiers	2h18	6 mètres
Grandmaison	2h57	10 mètres

Les barrages font l'objet d'une surveillance par les entreprises qui en assurent l'exploitation.

En cas de rupture, les communes comme Eybens préviendront les habitants grâce à la sirène d'alerte (son modulé d'une durée de 1 min. 41 secondes se répétant trois fois) et via un système d'appels téléphoniques en masse.



Sirène de mise à l'abri



1 MIN. 41 SC



1 MIN. 41 SC



1 MIN. 41 SC



ÉCOUTER LES ALERTES SUR [LESBONSREFLEXES.COM/LES-MOYENS-DALERTE](https://www.lesbonsreflexes.com/les-moyens-dalerte)

LES BONS RÉFLEXES

Que faire en cas de rupture de barrage ?

- **Gagner le point haut le plus proche :** étage le plus élevé d'un immeuble, les parties hautes de la commune...
- **Ne pas revenir sur ses pas**
- **Ne pas prendre l'ascenseur**
- **Suivre les consignes des autorités**



Écouter la radio
(France bleu Isère sur 98,2 ou 102,8 Mhz)



Ne téléphoner qu'en cas d'urgence



Ne pas aller chercher les enfants à l'école



Couper l'électricité et le gaz



LE TRANSPORT DE MATIÈRE DANGEREUSE

Le transport de matière dangereuse est présent sur le territoire communal sous deux formes :



• Le transport routier ou ferrovière

Différents produits considérés comme dangereux au vu de leur toxicité pour l'Homme ou l'environnement sont transportés chaque jour par camions ou par train. Le risque est variable selon le type de produits (explosif, corrosif, toxique, etc.).

À Eybens, le transport de matières dangereuses se concentre essentiellement sur l'axe routier de la rocade sud (RN 87)

et dans une moindre mesure sur d'autres voies communales. Certains transports peuvent aussi se faire par voie ferrée.

• La canalisation

Le long de la rocade (RN 87), une canalisation dite SPMR (Société du Pipeline Méditerranée-Rhône), du nom de la société qui en est la propriétaire, transporte des hydrocarbures.

LES BONS RÉFLEXES

Vous êtes témoin d'un accident impliquant un camion transportant des matières dangereuses

Que faire si vous êtes à proximité d'un accident impliquant un transport de matière dangereuse ou d'une rupture de canalisation ?

• **Relever les deux numéros** figurant sur la plaque orange à l'arrière ou à l'avant du véhicule

23
1965

• **S'éloigner de la zone du risque** en se dirigeant à l'opposé d'éventuelles fumées

• **Appeler le 18 ou le 112** et donner l'information

• **Se mettre à l'abri** dans un local fermé

• **Fermer les fenêtres**, obstruer les bouches d'aération et arrêter la ventilation mécanique contrôlée

• **Ne pas fumer** et éteindre toute flamme

• **Ne pas téléphoner**

• **Suivre les consignes des services** d'incendie et secours sur place

• **Ne pas aller chercher ses enfants à l'école**

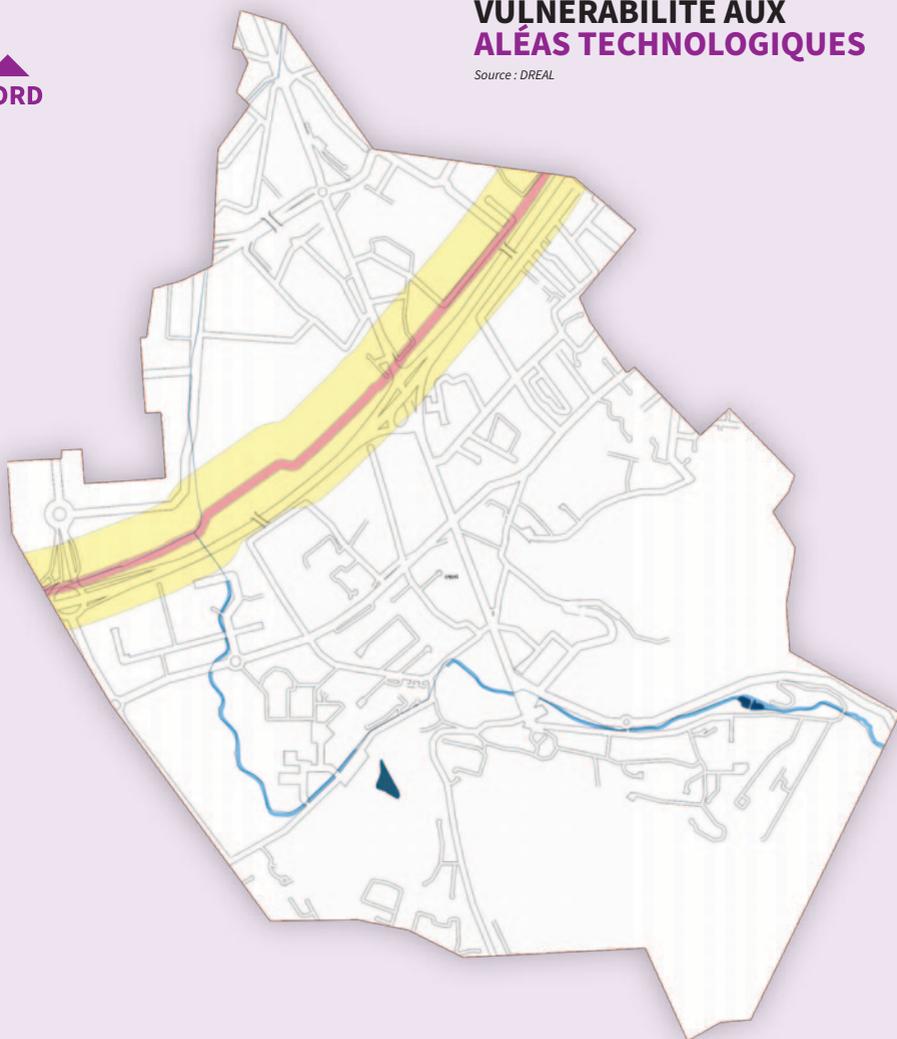
• **Écouter la radio** : France bleu Isère sur 98,2 ou 102,8 Mhz

LA CARTE DES RISQUES

▲
NORD

VULNÉRABILITÉ AUX ALÉAS TECHNOLOGIQUES

Source : DREAL



RISQUE LIÉ AU
TRANSPORT DE MATIÈRES
DANGEREUSES

- Danger significatif
- Danger très grave



LE RISQUE INDUSTRIEL

Deux communes proches d'Eybens, Jarrie et Pont-de-Claix, accueillent sur leur territoire des sites industriels classés de type "Seveso seuil haut".

Cette nomenclature permet de répertorier les entreprises ayant une production ou stockant pour leur production des produits dangereux. Dans le cadre du Plan Prévention des Risques Technologiques (PPRT) du site industriel d'Arkema à Jarrie et de Vencorex à Pont-de-Claix, le périmètre de risque en cas d'accident englobe toute la commune d'Eybens.

SITE INDUSTRIEL	TYPE DE PRODUCTION	PÉRIMÈTRE DE RISQUE
Arkema Jarrie	Production de chlore, risque toxique	Rayon de 10 km
Vencorex Pont-de-Claix	Production chlore et phosgène, risque toxique	Rayon de 15 km

En cas d'accident industriel, les sirènes d'alerte seront déclenchées pour prévenir les populations. Mais comment les reconnaître ?



Sirène de mise à l'abri
Son modulé d'une durée de 1 min. 41 secondes se répétant trois fois



Sirène de fin de mise à l'abri
Son continu d'une durée de 30 secondes



ÉCOUTER LES ALERTES SUR LESBONSREFLEXES.COM/LES-MOYENS-DALERTE

LES BONS RÉFLEXES

Que faire en cas d'accident technologique ?

- **À l'extérieur:** entrer dans le bâtiment le plus proche. En voiture, garer le véhicule et entrer dans le bâtiment le plus proche
- **À l'intérieur des bâtiments:** arrêter la ventilation mécanique contrôlée, fermer portes, fenêtres, boucher les ventilations



Écouter la radio
(France bleu Isère sur 98,2 ou 102,8 Mhz)



Ne téléphoner qu'en cas d'urgence

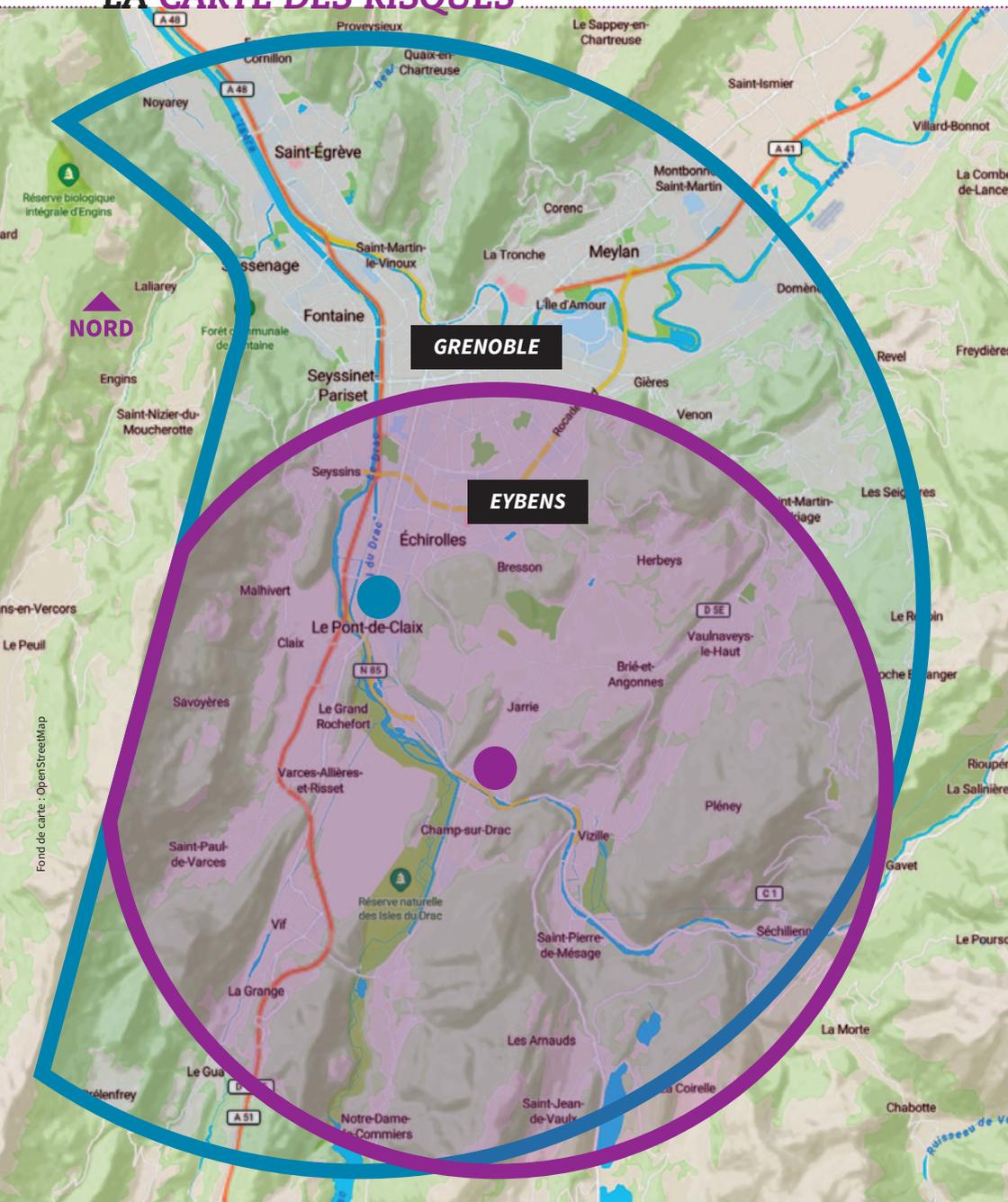


Ne pas aller chercher les enfants à l'école



Ne pas fumer et éteindre toute flamme

LA CARTE DES RISQUES



LES PÉRIMÈTRES
DE RISQUE

● Vencorex Pont-de-Claix

● Arkema Jarrie



RISQUES NATURELS



*Le Verderet a généré, par le passé, de multiples
crues et inondations sur la commune.
Pour y remédier, 4 bassins de rétention ont été créés.*

LES PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES

Des épisodes exceptionnels peuvent avoir lieu toute l'année : vents violents, orages, pluies intenses, fortes chutes de neige...



Depuis 1999, Météo France a mis en place un système d'alerte graduant le risque de vert à rouge. **En cas de phénomène météorologique exceptionnel, des bulletins d'alerte sont publiés et des cartes de vigilance sont consultables sur : <https://vigilance.meteofrance.fr> et sur l'appli Météo-France**



NOTA BENE

- **La Ville d'Eybens met en place chaque année une astreinte neige** de novembre à mars. Ce qui signifie qu'une équipe d'agents est en alerte durant toute cette période et est prête à déneiger les rues de la Ville 24/24h et 7/7 jrs.
- **La pose de pneus neige est obligatoire du 1^{er} novembre au 31 mars** pour une grande partie des communes de l'Isère et recommandée dans les autres villes.

LES BONS RÉFLEXES

Que faire en cas de phénomènes météorologiques exceptionnels ?

- Rentrer tous les objets susceptibles de s'envoler
- Rentrer dans un abri en dur
- Fermer portes et volets



Ecouter la radio pour connaître les consignes et l'évolution de la tempête



Se déplacer le moins possible



Débrancher les appareils électriques

LE RISQUE CANICULE

Depuis 2003 et l'été caniculaire qui s'est abattu sur la France, l'État a déployé un plan de protection des personnes les plus vulnérables (âgées, malades, isolées) : le plan canicule.

LE PLAN CANICULE

Le plan canicule est activé par le Préfet de l'Isère lorsque, durant plusieurs jours consécutifs, les températures extérieures sont élevées le jour et la nuit.

C'est le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville d'Eybens qui a en charge la mise en œuvre du plan canicule sur le territoire communal. **Des agents et des bénévoles se relayent pour appeler les personnes inscrites (personnes isolées, âgées de plus de 65 ans ou en situation de handicap)** afin de prendre de leurs nouvelles et s'assurer qu'elles connaissent les bons gestes pour se préserver des conséquences de la chaleur.

Lors du déclenchement du plan canicule, la Ville ouvre trois salles climatisées aux Eybinois fragiles ou âgés.

LIEU	ADRESSE	HORAIRES
Hall de la mairie	2 avenue de Bresson	Tous les horaires sur eybens.fr
Salle Côté jardin	Espace culturel Odyssee 89 avenue Jean Jaurès	
Maison des habitants les Coulmes	10 place Condorcet Maisons Neuves	

Pour s'inscrire sur la liste du Plan canicule : contacter le Centre communal d'action sociale (CCAS) au 04 76 60 76 07.

LES BONS RÉFLEXES

Que faire en cas de canicule ?

- **Fermer les volets** dans la journée et aérer la nuit
- **Boire suffisamment d'eau, éviter de sortir** et de faire du sport en extérieur aux heures les plus chaudes de la journée
- **Manger en quantité suffisante**



LE RISQUE INCENDIE

La commune est couverte par presque 25% de forêts. Ces dernières sont essentiellement privées. Avec le changement climatique, les risques de périodes de sécheresse intense avec des épisodes pluvieux trop espacés sont plus fréquents. Cette évolution climatique est de plus en plus favorable aux déclenchements d'incendies.



INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- **Un arrêté préfectoral du 28 avril 2017 interdit l'allumage de feux, de cigarettes et de jeter des mégots à proximité d'une forêt ou d'un bois entre le 15 juin et le 15 septembre.**
- **Un arrêté municipal du 21 juin 2016 interdit l'usage de barbecues de tous types dans les parcs de la ville.**

LES BONS RÉFLEXES

Que faire
en cas
d'incendie ?

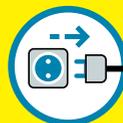
- **Appeler les pompiers (18)**
- **Si possible commencer à lutter contre l'incendie en prenant toutes les précautions nécessaires**
- **Se préparer à évacuer** avec le strict nécessaire
- **Dans un logement**, choisir l'endroit le plus sûr, fermer les volets, fenêtres et les portes, arroser les d'eau. Arrêter la VMC. Disposer des linges humides devant les aérations. Ouvrir le portail.



Se tenir informé de la propagation de l'incendie en écoutant la radio (France bleu Isère sur 98,2 ou 102,8 Mhz)



S'éloigner du feu



Couper l'électricité et le gaz



LE RISQUE DE SÉISME

La ville d'Eybens, comme une grande partie du département de l'Isère, est classée dans une zone sismique dite de niveau moyen.

La commune et les villes voisines sont bâties sur des terrains constitués de plusieurs couches alluviales. En cas de séisme, les ondes libérées se propageront dans le sol, buteront et rebondiront plusieurs fois sur les massifs qui entourent la cuvette grenobloise avant de s'arrêter.

LES BONS RÉFLEXES

Que faire au moment d'un séisme ?

- **À l'intérieur :** se mettre à l'abri sous une table solide ou le long d'un mur solide ou d'une colonne porteuse. S'éloigner des fenêtres. Dans la cuisine, s'éloigner de tout objet lourd (réfrigérateur, four, gazinière) et des meubles de cuisine
- **À l'extérieur :** s'éloigner le plus vite possible des bâtiments, lignes électriques ou des arbres
- **En voiture :** s'arrêter en privilégiant un lieu de stationnement éloigné des lignes électriques, des bâtiments etc. Rester dans sa voiture et conserver sa ceinture jusqu'à la fin de la secousse

Après le séisme ?



N'allumer aucune flamme pour éviter tout incendie en cas de rupture de canalisations de gaz



Couper l'électricité et le gaz



Sortir du bâtiment en prenant le strict nécessaire



Ne pas téléphoner



Ne pas aller chercher ses enfants à l'école

LA CARTE DES RISQUES



VULNÉRABILITÉ AUX ALÉAS SISMIQUES

Source : geoportail.gouv.fr



LES ZONES DE
SISMICITÉ
EN ISÈRE

-  Zone de sismicité modérée
-  Zone de sismicité moyenne



LE RISQUE D'INONDATION ET DE CRUES TORRENTIELLES

Les inondations sont des phénomènes de montée des eaux dûs à une défaillance des systèmes de protection contre les crues (digues). La crue torrentielle se caractérise, quant à elle, par une montée très rapide de son débit avec le charriage de matériaux (boue, cailloux...). Dans les deux cas, les eaux des ruisseaux ou des rivières sortent de leur lit.

1 Les crues torrentielles

Le Verderet traverse toute la commune d'Eybens. À partir de la Zac des Ruires, le ruisseau est busé. Le niveau d'eau peut s'élever rapidement.

Pour limiter les crues torrentielles, 4 bassins de rétention ont été créés (deux bassins sur la commune de Brié-et-Angonnes, le vélodrome, le bassin des Ruires) pour absorber un volume d'eau d'environ 800 000 m³ et empêcher le ruisseau de sortir de son lit en aval. **Pour éviter que le ruisseau se charge de résidus (bois, feuilles, cailloux) pouvant gêner la circulation de l'eau, un dégrilleur a été installé.** Un système automatique d'alerte prévient les agents de la ville d'astreinte dès que l'eau atteint un certain niveau.

2 Les inondations

Les quartiers nord d'Eybens sont construits en partie sur l'ancien lit du Drac. Un risque d'inondation est possible dans le cas de figure où la digue qui borde le cours d'eau serait fortement endommagée et qu'une vanne de régulation des eaux du Drac dysfonctionnerait. **La conjonction de ces deux éléments provoquerait l'inondation rapide d'une partie des habitations au nord de la ville.**

LES BONS RÉFLEXES

Que faire
en cas
d'inondation
ou de crue ?

- Se réfugier à l'étage des habitations
- Obstruer les fenêtres et les portes
- Constituer une petite réserve d'eau potable
- Se préparer à évacuer si les autorités vous le demandent en emportant le strict nécessaire (papiers d'identité par ex.)



**Couper
l'électricité
et le gaz**



**Ecouter
la radio**
(France bleu
Isère sur 98,2
ou 102,8 Mhz)



**Ne pas
prendre
sa voiture**



**Ne pas
téléphoner**



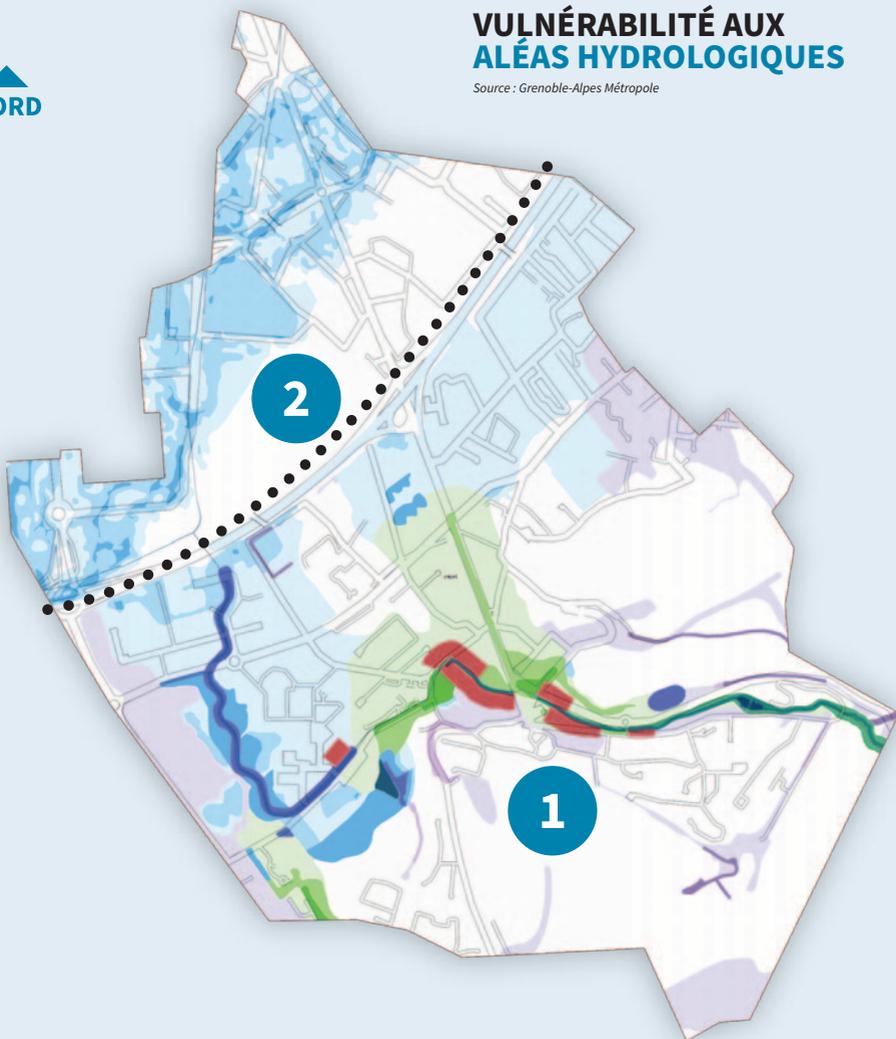
**Ne pas
aller
chercher
ses enfants
à l'école**

LA CARTE DES RISQUES



VULNÉRABILITÉ AUX ALÉAS HYDROLOGIQUES

Source : Grenoble-Alpes Métropole



RISQUE DE
**CRUE RAPIDE
DES RIVIÈRES OU
D'INONDATION EN
PIED DE VERSANT**

- Light blue: Faible
- Medium blue: Moyen
- Dark blue: Fort
- Very dark blue: Très fort

RISQUE DE
**CRUE DES RUISSEaux
TORRENTIELS,
TORRENTS ET RIVIÈRES
TORRENTIELLES**

- Light green: Faible
- Medium green: Moyen
- Dark green: Fort
- Very dark green: Très fort

RISQUE DE
**RUISSELLEMENT
OU DE
RAVINEMENT**

- Light purple: Faible
- Medium purple: Moyen
- Dark purple: Très fort

 Zone de sur-aléa en cas de rupture d'ouvrages de protection

LE RISQUE GRAVITAIRE

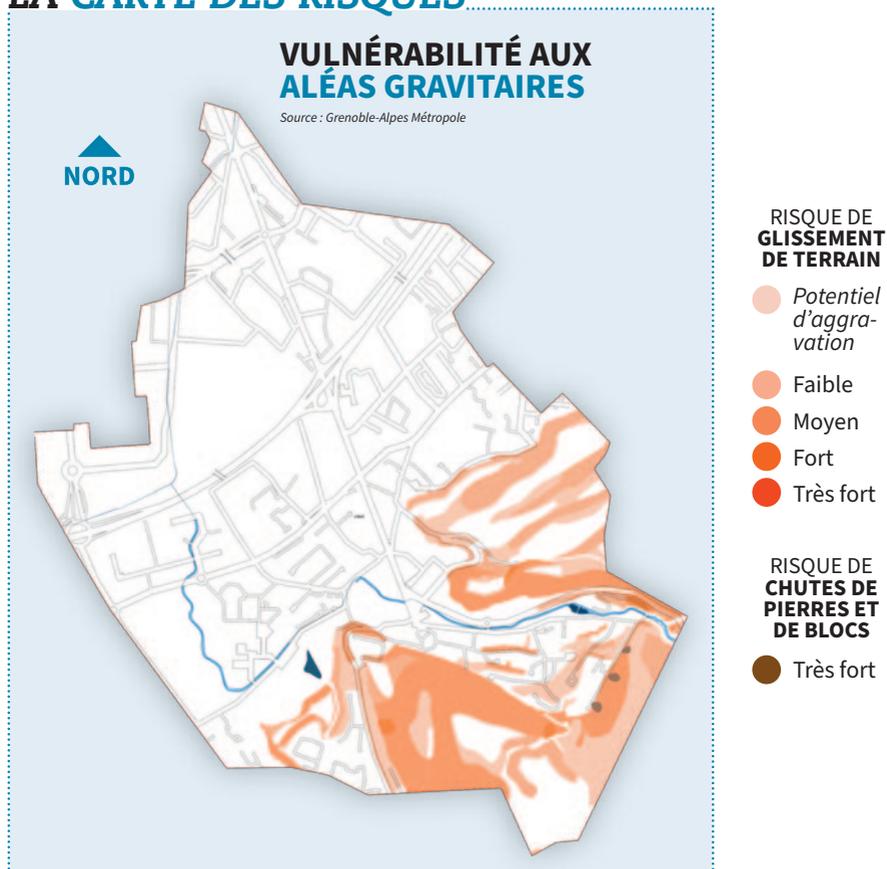
Ce risque concerne toutes les parties de la commune qui ont une pente importante, essentiellement des zones boisées, en limite des communes de Bresson, Brié-et-Angonnes ou encore Poisat. Ce risque peut se matérialiser par des glissements de terrain liés à des conditions météorologiques spécifiques comme des pluies intenses et prolongées.

LES BONS RÉFLEXES

Que faire pour se protéger ?

- Fuir latéralement
- Gagner un point haut et ne pas revenir sur ses pas
- Ne pas chercher à entrer dans un bâtiment endommagé

LA CARTE DES RISQUES





LA VILLE D'EYBENS AGIT

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE – PCS

La Ville d'Eybens vient de mettre à jour le Plan communal de sauvegarde.

Ce document est un outil d'aide à la décision. Il décrit chaque type de risques et toutes les actions à mener pour permettre de mettre en sécurité les Eybinois et protéger leurs habitations.

SYSTÈME D'APPELS EN MASSE

La Ville d'Eybens s'est dotée d'un système d'appels en masse. Cet outil permet de prévenir très rapidement via des messages vocaux les habitants inscrits sur la liste de diffusion du risque encouru et/ou des mesures de sécurité à prendre pour s'en protéger.

Inscrivez-vous à ce dispositif sur eybens.fr

DANS LES ÉCOLES

Toutes les écoles de la ville sont dotées d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Ce plan est élaboré par les directeurs d'établissement et des représentants de l'Education nationale en lien avec la mairie. Des exercices réguliers sont organisés pour que les élèves et les enseignants aient les bons réflexes en cas d'incendie par exemple.



NUMÉROS ET SITES UTILÉS

PRÉFECTURE DE L'ISÈRE

Consignes en cas d'alerte

☎ isere.gouv.fr

IRMA

Institut des Risques Majeurs

15 rue Eugène Faure • 38 000 Grenoble

☎ 04 76 47 73 73 ☎ irma-grenoble.com

MÉTÉO FRANCE

Vigilance météo

1441, rue de la piscine • 38 406 Saint-Martin-d'Hères

☎ meteofrance.com

GEORISQUES

Connaître les risques près de chez moi

☎ georisques.gouv.fr

VIGICRUES

Service d'information sur le risque de crues

☎ vigicrues.gouv.fr

POMPIERS ☎ 18

MAIRIE D'EYBENS

☎ 04 76 60 76 00 ☎ eybens.fr

POLICE ☎ 17